



DS AUTOMOBILES



Annexe 4

CONFIRMATION DE RÉDUCTION POUR FLOTTE

Etablit par :

ENTREPRISE :

.....

DATE :

Nous confirmons que

MONSIEUR/MADAME :

de l'**entreprise**

ou d'une de ses filiales de Suisse ou du Liechtenstein (avec participation majoritaire) en qualité de :

- | | |
|--------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> | Membre de la direction |
| <input type="checkbox"/> | Cadre |
| <input type="checkbox"/> | Collaborateur du service externe |
| <input type="checkbox"/> | Collaborateur ayant droit à une indemnité kilométrique ou automobile |
| <input type="checkbox"/> | Véhicule de l'entreprise (immatriculation au nom de l'entreprise) |

est embauché(e) dans le cadre d'un contrat de travail fixe et a droit à un véhicule de fonction et/ou une indemnité automobile. La mise en circulation du véhicule est effectuée selon le permis de circulation exclusivement au nom et au prénom du collaborateur susmentionné. Toutes les autres personnes sont expressément exclues.

La durée de détention minimale est de 6 mois pour le véhicule (à partir de la 1re date d'immatriculation) et avec un kilométrage minimum est d'environ 1'000 km par mois.

MODÈLE CITROËN :

PLAQUE DE CONTRÔLE :

Date :

(Cachet et signature valide conformément au cercle de personnes suivant)

Conformément à l'accord cadre valide, le cercle de personnes suivant est autorisé à signer

.....

La validité de cette attestation est de 3 mois à partir de la date de délivrance.

Les formulaires d'origine d'AC Automobile Schweiz AG peuvent être acceptés par les réseaux Citroën ou l'importateur. Les autres confirmations ne sont pas valides.

Timbre : Garage CITROËN/DS



INSPIRED BY YOU

AC AUTOMOBILE (SUISSE) S.A.

Brandstrasse 24 · 8952 Schlieren · TEL: +41 44 746 22 01 – WWW.CITROEN.CH